

L'ÉCHO DU SOMMET

Octobre 2023



**LE CLUB DES 50+ DE ST-MOÏSE
VOUS INVITE À UNE**

SOIRÉE DANSANTE

LE 21 OCTOBRE 2023 À 19H30



EN SPECTACLE:

DANY BÉLANGER

SERVICE DE BAR SUR PLACE

ADMISSION 7\$

BIENVENUE À TOUS LES ÂGES

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MOÏSE

SOMMAIRE

Des nouvelles de votre municipalité	Page 3
Initiation chant chorale.....	Page 4
Avis public	Page 5
Chronique municipale	Page 6
Vaccination grippe.....	Page 7
Paniers de Noël.....	Page 8
Mot VERT du mois	Page 9
Clés perdues.....	Page 10
Publicités.....	Page 11
Publicités.....	Pages 12-15
Halloween.....	Page 13

L'ÉCHO DU SOMMET



Mise en pages, Commanditaires,
Impression et Comptabilité :
Municipalité de Saint-Moise

Trois façons de faire parvenir vos articles
ou de communiquer avec nous :

Par Internet : journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne : au bureau municipal (418-776-2833)
du lundi au jeudi (photos à scanner,
articles écrits à la main, etc.)

Téléphone : 418-776-2833 poste 2

Le journal peut être consulté sur
le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!



Prochaine date de tombée : 1er novembre 2023



Pascal Bérubé

Député de
Matane-Matapédia



INFORMATIQUE JULIEN SIROIS

WWW.INFORMATIQUEJS.COM

-VENTE
-RÉPARATION
-SONORISATION
-CRÉATION DE SITE WEB
418-750-7569

BOÎTE AUX LIVRES Centre municipal (120 rue Principale) et Centre sportif (15 rue Fraser)

Bibliothèque « libre-service » pour encourager et partager le plaisir à la lecture.

Prenez un livre et après la lecture, remettez-le dans la boîte.

Vous pouvez aussi offrir un ou des livres pour que d'autres personnes en profitent, simplement les mettre dans la boîte.



CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du 4 au 5 novembre

On recule l'heure

PENSEZ À VÉRIFIER VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 6 novembre , 4 décembre

Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale.

Nadine Beaulieu, dg / greff-trés

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 	4	5	6 	7
8	9	10	11	12	13 	14
15	16	17 	18	19	20 	21
22	23	24	25	26	27 	28
29	30	31 				

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3 	4
5	6	7	8	9	10 	11
12	13	14	15	16	17 	18
19	20	21	22	23	24 	25
26	27	28 	29	30		

***** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte *****

Votre enfant aime chanter...

Le comité du « Souper Show » offre gratuitement aux élèves fréquentant L'école Sœur-Rachel-Fournier des cours ayant pour but d'initier les enfants au « CHANT CHORAL » consacré à la musique populaire francophone ou à un répertoire varié.



Matapédienne d'origine, madame Noémie Sheila Rioux, auteure-compositrice-interprète sera présente à l'école le « JOUR 2 » pour donner la formation en chant choral aux élèves.

Nous invitons donc les jeunes à participer nombreux à cette activité enrichissante qui débutera le 16 octobre.

Le comité du Souper Show

Liette Courcy, Micheline Michaud, Colombe Harvey,
Patricia Charest, Béatrice Gagné et Claire Turcotte.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

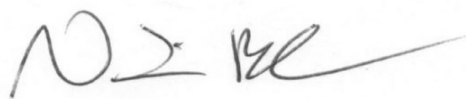
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-03

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

lors de la séance qui sera tenue le 6 novembre 2023, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procédera à l'adoption du règlement numéro 2023-03 qui permet de créer une réserve financière pour les dépenses liées à la tenue des élections municipales.

Donné à Saint-Moïse, ce 5 octobre 2023



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière



Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) Q-2, r.35.2

La présente chronique s'adresse aux citoyens dont la propriété est non desservie en aqueduc.

Le 2 mars 2015 entrain en vigueur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* en remplacement du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* (Q-2, r.6). Il vise particulièrement à assurer la protection des eaux prélevées à des fins de consommation humaine ou à des fins de transformation alimentaire. Cependant, il s'applique à tout prélèvement d'eau.

Un certificat d'autorisation délivré par la municipalité est nécessaire avant d'effectuer l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine, de surface, de géothermie et modification substantielle, soit l'approfondissement d'un puits, sa fracturation, son scellement ou obturation qui ne sont pas soumis à l'autorisation du ministre.

Les documents accompagnant la demande certificat d'autorisation doivent être préparés et signés par une personne membre d'un ordre professionnel compétant en la matière et dans certains cas par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Toute nouvelle installation de prélèvement d'eau doit demeurer accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement (art 14)

L'installation doit être munie en tout temps d'un couvercle résistant aux intempéries, aux contaminants et à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau (art.18).

La finition du sol autour de l'installation doit empêcher la présence d'eau stagnante et prévenir le ruissellement d'eau en direction de l'installation sur une distance de 1 m autour de l'installation (art.18)

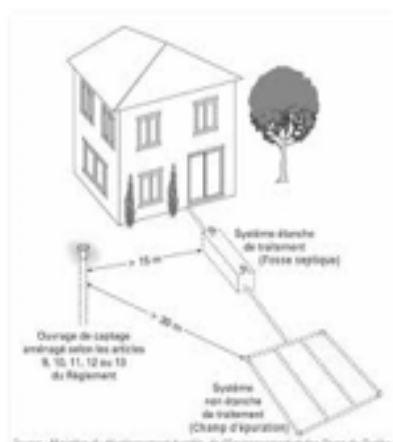
L'installation doit être repérable visuellement (art. 18). Toutefois, il est possible pour le propriétaire de respecter les conditions de l'article 18 en indiquant sa localisation, par exemple, au moyen d'un poteau aménagé à proximité de l'installation de prélèvement qui préciserait sa localisation.



Si une activité de fracturation hydraulique est effectuée à partir de l'installation, de l'eau répondant aux normes de qualité d'eau potable prévues au Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r.40) doit être utilisée (art. 18).

Si le propriétaire n'a plus l'intention de l'entretenir ou exploité son puits selon les conditions de l'article 18 du RPEP, il doit s'assuré de faire obturer son installation de prélèvement d'eau selon l'article 20 du RPEP.

Une installation de prélèvement d'eau souterraine effectué à des fins de consommation humaine doit être conçue avec des matériaux appropriés à l'alimentation en eau potable.



Elle doit être nettoyée et désinfectée avant sa mise en opération afin d'éliminer toute possibilité de contamination de l'eau. Il en va de même de tout équipement accessoire installé plus de 2 jours après le nettoyage et la désinfection d'une telle installation (art.22).

Tous types de prélèvement d'eau doivent être suivis d'un rapport transmis à la municipalité dans les 30 jours suivant la fin des travaux et accompagnés de documents selon leur type de prélèvement (art. 21, 30).


Le RPEP n'oblige pas le propriétaire d'un nouveau puits à prélever des échantillons dans les 30 jours suivant sa mise en marche et à les faire analyser par un laboratoire accrédité. Néanmoins, cette opération, lui est recommandée afin de s'assurer que l'eau qu'il consommera et que ses visiteurs consommeront sera potable (article 3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable). Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.

Début de la vaccination contre les virus respiratoires

Dates à retenir :

- Dès maintenant, la prise de rendez-vous est disponible sur **Clic Santé**
- À partir du **2 octobre**, la vaccination débutera dans les milieux de vie (CHSLD, maisons des aînés, etc.)
- Dès le **10 octobre**, la vaccination commencera pour tous

Pour plus d'information :
[Québec.ca/CampagneVaccination](https://quebec.ca/CampagneVaccination)

Notre gouvernement 

Paniers de Noël 2023
INSCRIPTIONS

Dates d'inscription :
16-23-30 octobre
6-13-20-27 novembre

8h30 à 11h30
13h00 à 15h00

L'inscription à lieu les
lundis seulement

Preuves obligatoires :
Revenu mensuel
Bail ou preuve de
résidence
Allocations familiales

Téléphone :
418-629-1331 # 101
Adresse :
54 rue du Pont, Amqui



Amqui, 03 octobre 2023– Noël sera bientôt à nos portes et le temps de faire votre inscription pour obtenir un panier de Noël débutera le **16 octobre prochain et prendra fin le 27 novembre 2023.**

Important, les gens de **toutes les municipalités de la Vallée sont admissibles.**

La procédure est simple....

Les personnes qui possèdent un dossier à Moisson et que leur dossier est à jour peuvent simplement téléphoner pour s'inscrire.

Les personnes qui possèdent un dossier à Moisson **MAIS** que leur dossier ne contient pas les preuves nécessaires doivent se présenter pour compléter le formulaire avec les preuves manquantes.

Les personnes qui ne possèdent pas un dossier à Moisson doivent se présenter pour compléter le formulaire avec les preuves obligatoires.

Moisson Vallée Matapédia désire rendre la période des fêtes agréable pour tous en ces temps un peu plus difficiles il est donc important de respecter la période d'inscription.

- 30 -

Renseignements :
Brigitte Pellerin
Directrice, Moisson Vallée Matapédia
Tel. : (418) 629-1331 # 103

Le Mot vert du mois

« Les portraits des friperies du Bas-St-Laurent »

Bonjour à toutes et tous,

En avril dernier, Co-Éco ont publié le « *Portrait des textiles postconsommation des citoyens du Bas-Saint-Laurent* ». Nous avons participé à quelques étapes de cette recherche visant à mettre les bases pour répondre à une problématique grandissante : Les friperies reçoivent plus de vêtements que leur capacité à les valoriser par la vente ou d'autres alternatives. Voici quelques constats intéressants de ce portrait :

50 % des textiles reçus en friperie sont actuellement revendus

Ça représente environ 625 tonnes annuellement. Environ 5%, soit plus ou moins 65 tonnes, sont valorisées en chiffons ou guenilles et 20% des textiles, soit environ 250 tonnes, sont transférés vers d'autres endroits. Les friperies envoient à l'enfouissement environ 25% des textiles reçus, soit environ 310 tonnes.

1/3 des dons reçus en friperie sont de mauvaise qualité

On parle de vêtements troués, tâchés, très ou trop usés, souillés ou odorants qui ne peuvent être revendus ou valorisés. Ça représente une surcharge de travail pour les travailleurs des friperies, souvent bénévoles, qui tiennent à bout de bras cette filière de valorisation. C'est d'ailleurs un important constat qu'il devrait y avoir une campagne de sensibilisation pour inciter les citoyens à mieux trier leurs textiles avant de les envoyer à la friperie. Les friperies ne sont pas des poubelles!

Les citoyens génèrent trop de textiles post-consommation

La surconsommation c'est aussi dans les vêtements. Ce besoin d'être à la mode, se départir plutôt que réparer, l'achat à faible coût et qualité médiocre, acheter un morceau pour une soirée et ne plus jamais le remettre, etc. Autant de raisons qui complexifient inutilement la situation. Nous avons un bel effort collectif à faire!

Vous pouvez consulter le portrait dans son ensemble : co-eco.org/portrait-textiles/

À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@mrcmatapedia.qc.ca

Tél. : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : @RITMRMatapediaMitis



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



CLÉS PERDUES 418-776-2533



**JEAN-PHILIPPE HALLE ET KAVEN MC NICOLL
PHARMACIENS**

99, RUE DE L'ÉGLISE
SAYABEC, (QUÉBEC)
G0J 3K0
Tél. : (418) 536-1414
Fax : (418) 536-3410



ANN
ÉQUIPE
NOVANONOTAIRES

Siège social

302-1555, boul. Jacques-Cartier
Case postale 363
Mont-Joli, Québec, G5H 3L2

Tél. : 418-775-4151

Télé. : 418-775-4237



Clerobec Inc.
78 Rte 132 Est
Sayabec, PQ
G0J 3K0

Louise Pineault

Propriétaire

- Plomberie • Matériaux de Construction
- Quincaillerie • Cedre de l'est

T 418 536 3344

F 418 536 3348

clerobec3344@gmail.com



MAISON FUNÉRAIRE

JOSEPH ST-AMAND ET FILS LTÉE

THANATOLOGUE

BUREAU ST-MOÏSE: (418)776-2132

FAX: (418) 776-2132

SALON ST-DAMASE: (418)776-5332

114, PRINCIPALE, ST-MOÏSE

e-mail: jst-amand@globetrotter.net

SGIAGE ET
PLANAGE
ST-MOÏSE

JOCELYN THIBEault
PROPRIÉTAIRE

SPÉCIALITÉ
CÈDRE ET MÉLÈZE

275 ROUTE 132 EST
ST-MOÏSE, PQ G0J 2Z0

418-725-9518

Centre de l'auto (mobile)

Réparation de véhicule

Accidenté

Peinture

Esthétique

Antirouille

Pose de pare-brise



A.G.

418-730-8399

André Gagné Prop.

Coiffure Geneviève



Du mardi au vendredi

581 624-2421

28A, rue Saint-Rémi

Price

Garage Yannick Ouellet Inc.

Mécanique générale

Usinage de pièces

Fabrication de boyaux hydrauliques

Garage: (418) 776-2035

Fax: (418) 776-2035

146, Rte 297 St-Noël G0J 3A0



Saint-Moïse 418 776-5148
 Marie-Josée Turcotte et Régis Lepage
 Alex - Joé - Xavier - Ély



420, route 132 Ouest
 Amqui (Québec) G5J 2G6
 ☎ 418 629-2053
 📠 418 629-3195
 administration@mrcmatapedia.quebec
 MRCMATAPEDIA.QC.CA

ESPRIT DE COLLABORATION - SOLIDARITÉ- TRANSPARENCE
 ÉCOUTE - OUVERTURE D'ESPRIT - LEADERSHIP
 ÉQUITÉ - COMPÉTENCE - PROFESSIONNALISME

Éleveur laitier, travaux à forfaits et Dénégement
 122, route Thibault
 Saint-Moïse, Qc
 G0J 2Z0

Ferme Laifort inc.
 Propriétaire : Luc Fraser



Téléphone : (418) 776-2920
 Cellulaire : (418) 732-9817



CHEVALIERS DE COLOMB
 CONSEIL TARTIGOU 9985
M. Clément Harvey
 GRAND CHEVALIER

M. Louis-Marie Lévesque, secrétaire financier
 M. Régis Harvey, secrétaire trésorier

TOILETTAGE CANIN



TONTE COUPE DE GRIFFES BAIN

Nadine Beaulieu
 60 rue Principale, Saint-Moïse

418-776-2106 / 418-631-9771
 prenez rendez-vous

REMORQUAGE

D'URGENCE 24 H

ASSITANCE ROUTIÈRE

MÉCANIQUE SPÉCIALISÉE

PNEUS DE TOUS GENRES

VITRES D'AUTO



R.Bouchard



La solution à vos problèmes!



SAYABEC 418 536-5815



Demandez votre **CARTE V.I.P.** accumulez vos rabais échangeables, détails en magasin.

LES PROMOS DE CHAQUE SEMAINE : (-\$\$\$)

64, RTE 132 EST, SAYABEC, QC.

rbouchardauto@outlook.com

Cellulaire : 418 631-4350



Centre de la Petite Enfance de Saint-Moïse
Bureau Coordonnateur de la MRC de la Matapédia

55, rue Principale, St-Moïse, Qc, G0J 2Z0

Téléphone : (418) 776-2903

Télécopieur (418) 776-5412

Centre de la Petite Enfance de Sayabec

6c, rue Keable, Sayabec, Qc, G0J 3K0

Téléphone : (418) 536-2006

Télécopieur : (418) 536-1818

21 places en installation à Saint-Moïse,
31 places en installation à Sayabec et
290 places en milieu familial réparties
sur la MRC de la Matapédia

cpenfantjoue@globetrotter.net

www.enfantjoue.com et

www.bureaucoordonnateurdelamatapediaservicesdegardelenfantjoue.info



Québec



Meubles
Accessoires
Électroménagers

Accent

Léo Tremblay Meubles Inc.

5 Boul. Joubert est

Sayabec

Téléphone : (418) 536-3555

Fax: (418) 536-3625

1 866 295-3555

Site Internet : accentmeubles.com

**479, Rte 132 Ouest
St-Moïse, Québec
G0J 2Z0
RBQ : 1356 9629 96**



Harvey & Fils Inc.

Entrepreneurs électriciens et en construction

Bureau : (418) 776-2115

Jean-Rock : (418) 776-2014

Fax : (418) 776-5605

Régis : (418) 776-2885

Courriel: harveyetfils@globetrotter.net



**ALLIANCE
AGRO·TECH**

Nathalie Landry
directrice générale

Saint-Noël (Québec)
G0J 3A0

Meunerie : (418) 776-2929
Sans frais : 1 877 976-2929
Télécopieur : (418) 776-2931
Courriel : nathalie.landry@alliance-landry.com



Gaz-Bar St-Amand

9437 0228 Québec Inc.

Essence avec service

420, route 132

Saint-Moïse (Qc)

G0J 2Z0

Tél. 418 776-2147



À LOUER

À l'Office municipal
d'habitation
de Saint-Moïse,
8 rue HLM,

logements de 3 1/2 pièces disponibles
Vous pouvez me joindre aux numéros suivants :

418-756-3016 direction@ohmatapedia.com

Annie Castilloux, directrice

COOP ALIMENTAIRE DE ST-NOËL

7, de l'église,

C.P. 10, St-Noël (QC) G0J 3A0

Téléphone (418) 776-2005 Fax : (418) 776-2192

Heures d'ouverture :

Lundi au samedi de 8 h à 21 h Dimanche : 10 h à 18 h

SERVICES OFFERTS

BANNIÈRE AMI

Épicerie - Boucherie - Bière et vin - Loterie -

Cretons **MAISON** - Vidéos

Bingo radio - Feux d'artifice

PRODUITS MAISON

Divers mets préparés (chauds) le midi et
en comptoir - Sauce spaghetti

Livraison directe de Pharmacie Jean-Philippe
Hallé et Kaven Mc Nicoll de Sayabec.

Société des Alcools du Québec

Permis de chasse et de pêche

Au plaisir de vous servir!

Fraser Transport-Excavation

EXCAVATION

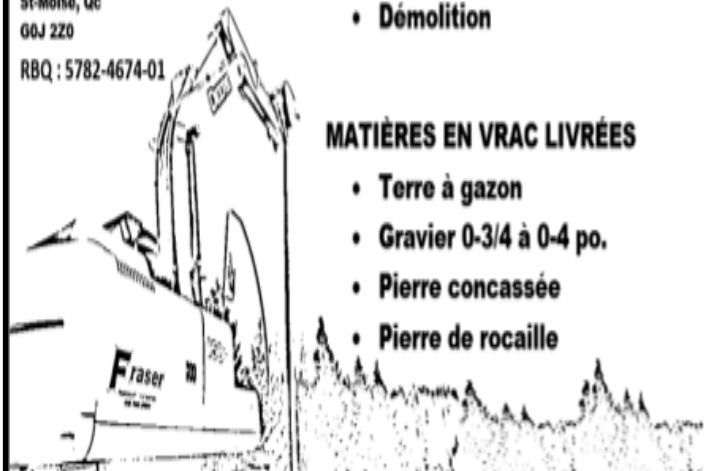
(418) 740-2054

fraserte@hotmail.com

- Excavation résidentielle
- Installation septique et test de sol
- Drainage agricole
- Construction et réfection de chemin
- Démolition

9388-2520 Québec Inc.
805 Route 132
St-Moïse, Qc
G0J 2Z0

RBQ : 5782-4674-01



MATIÈRES EN VRAC LIVRÉES

- Terre à gazon
- Gravier 0-3/4 à 0-4 po.
- Pierre concassée
- Pierre de rocaille

Préparez-vous à avoir peur !

HALLOWEEN

à st-Moïse



31 OCTOBRE 2023

DÈS 18h00

**AU SOUS-SOL DE LA SALLE
MUNICIPALE DE ST-MOÏSE**

Il n'y a que les tout-petits qui auront droit aux friandises sans passer par le couloir !



Une invitation des p'tits bonheurs de Léonie

